

Le 8 février 2010

Gratuité du transport en commun (TEC) de ce mardi 9 février jusqu'à la fin d'alerte du seuil 1 de pic de pollution

Dans le cadre du Plan d'Actions « Air-Climat » mis en place en Région Wallonne en cas de pic de pollution par les poussières fines, le TEC confirme la gratuité du transport en commun de ce mardi 9 février à 2 heures du matin jusqu'à la fin de l'alerte édictée par la Cellule Interrégionale de l'Environnement (CELINE).

Cette mesure est d'application sur l'ensemble du réseau du Groupe TEC.

La fin de la gratuité sera annoncée par le TEC sur son site infotec.be et par voie de presse.

D'après les informations connues actuellement, le retour à la normale est prévu dans la nuit de mardi à mercredi.

Pour information, les conducteurs délivreront un ticket gratuit « Pic de pollution ».

Pour plus d'informations à la presse

Stéphane THIERY
Directeur de la Communication
Société Régionale Wallonne du Transport
Avenue Gouverneur Bovesse 96
5100 JAMBES
Tél. : 081/32.27.11
GSM : 0495/50.28.57
e-mail : stephane.thiery@tec-wl.be
Consultez le site www.infotec.be

Pour rappel, le Groupe TEC, c'est :

- **255 millions de voyageurs transportés** en 2009 (estimation)
- **Un jeune sur 7 de moins de 25 ans possède un abonnement TEC.**
- **4.861 membres du personnel**
- **2.237 bus et trams** mis en exploitation tous les jours
- **684 lignes et 38.238 arrêts**

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE